



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Présentation des appels à projets multinationaux 2025 en biologie-santé

Webinaire, 02 décembre 2024





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

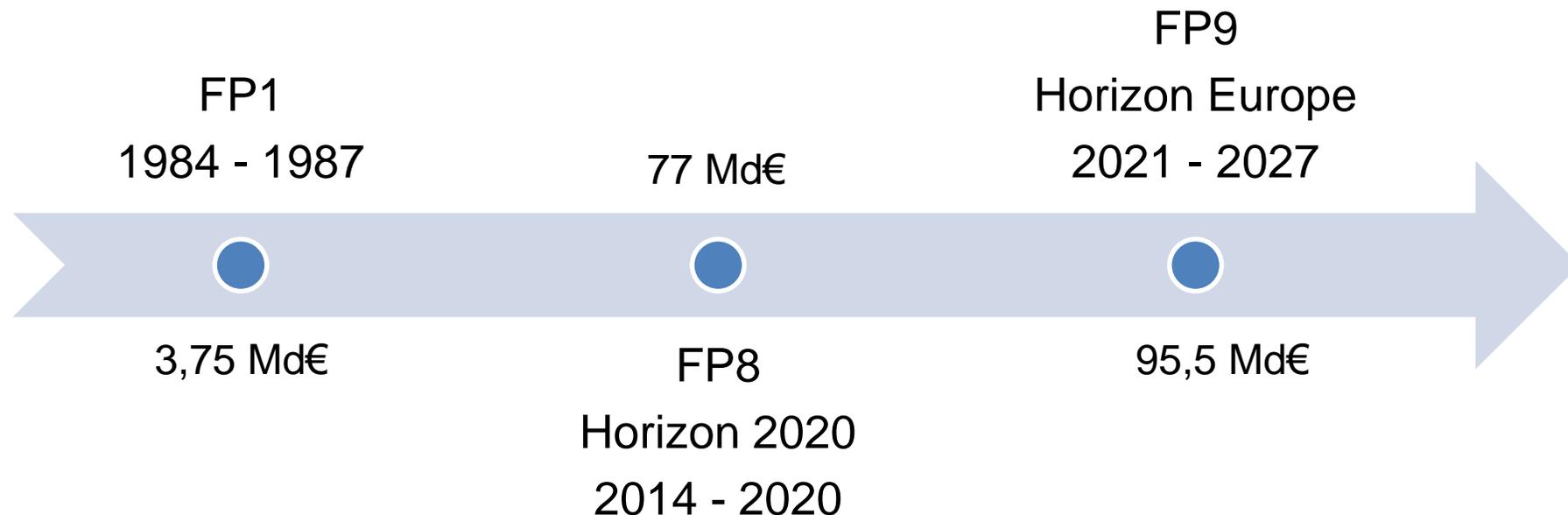
# Introduction



# Programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation

---

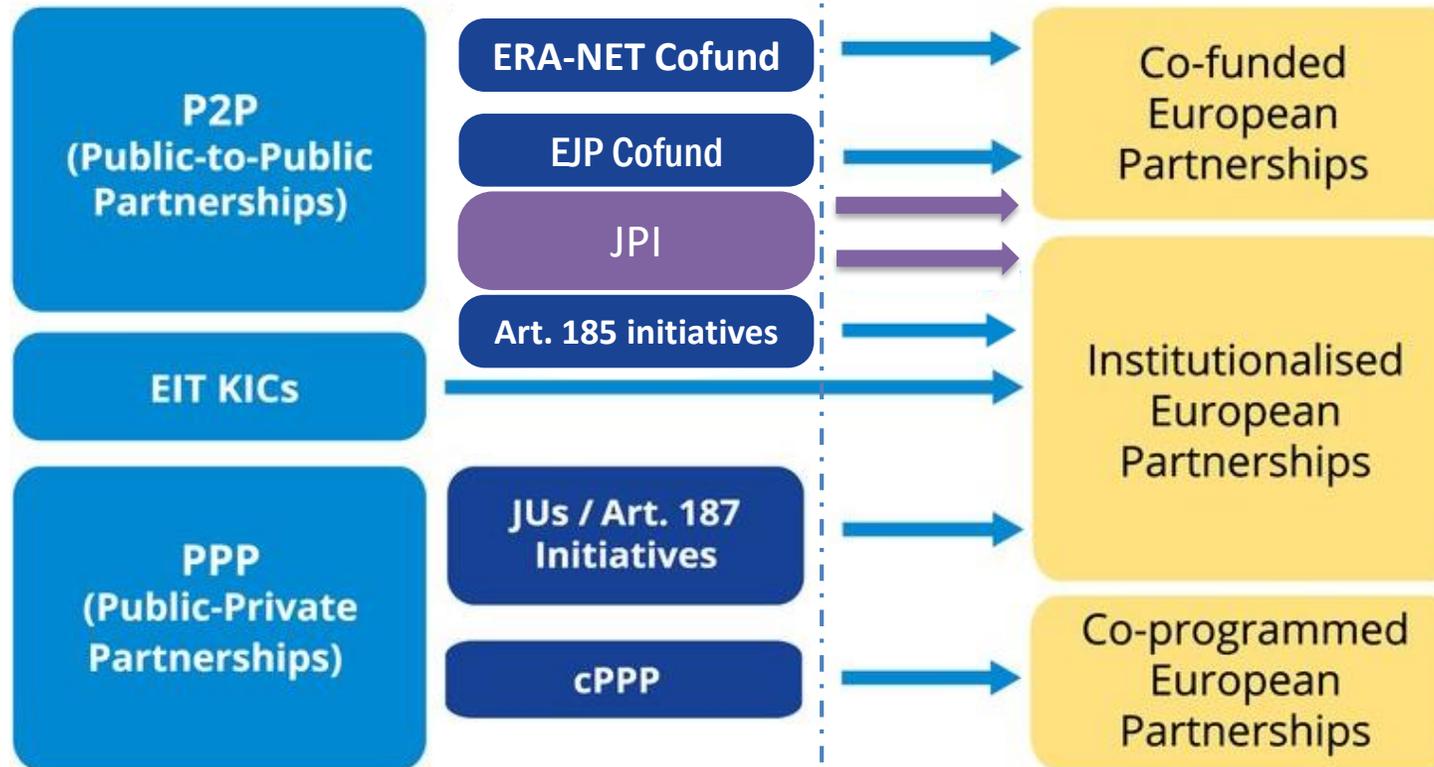
- Renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'UE
- Stimuler sa compétitivité, y compris celle de son industrie
- Concrétiser les priorités politiques stratégiques de l'UE
- Contribuer à répondre aux problématiques mondiales, dont les objectifs de développement durable



# Horizon Europe

## Horizon 2020

## Horizon Europe

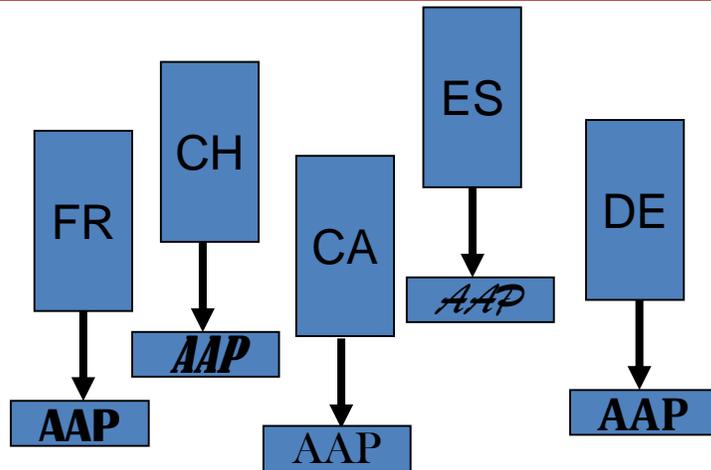


© ERA-LEARN modifiée

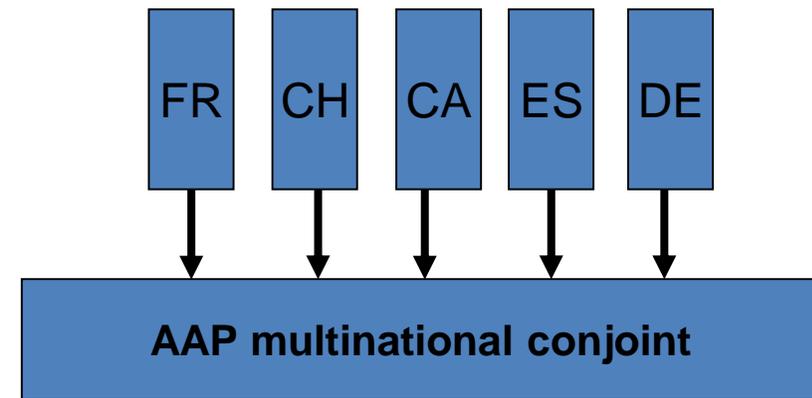
# Programmes internationaux et leurs instruments de financement

Mieux utiliser les ressources R&D européennes et résoudre des défis communs de manière plus efficace

Programmes nationaux de financement de la recherche



Programmes transnationaux (ERA-NET, JPIs, European Partnerships)



## Financement au sein des outils de la CE

- La CE prend en charge les coûts de coordination entre les organisations de financement
- La CE contribue au co-financement des appels à projets
- Chaque partenaire (organisation de financement) de l'ERA-NET (H2020) ou des Partnerships (HE) finance la recherche menée dans son propre pays pour les projets sélectionnés

# Pourquoi multinational plutôt que national ?

---

- **Communauté française de petite taille, et/ou peu structurée**  
*Ex: maladies rares, nutrition*
- **Accès à des ressources insuffisamment disponibles en France**  
*Ex: cohortes, données*
- **Problème de santé publique dépassant le cadre français**  
*Ex: maladies infectieuses, système de soins*
- **Accélération technologique, harmonisation**  
*Ex: médecine personnalisée*
- **Effet levier du financement conjoint d'une thématique par plusieurs organisations de financement**
- **Préparer la communauté française aux autres piliers Horizon Europe**

# Important

---

- La **participation d'un partenaire français** dans un projet transnational implique que les résultats du projet contribueront à la progression de sa carrière, à augmenter le rayonnement de son organisation au niveau Européen/ International et que les résultats du projet bénéficieront tôt ou tard aux citoyens Français.

*Il est donc attendu que les partenaires français faisant partie d'un consortium jouent un rôle important.*

- Les appels ERA-NET, JPI, Partnerships et autres collaborations internationales ont vocation aussi à préparer la communauté française aux autres piliers Horizon Europe et ne doivent pas se substituer ou concurrencer les appels des autres piliers.

*Les consortia confirmés sont encouragés à déposer aux AAPs Horizon Europe.*

# Initiatives Multilatérales (hors AAPG)

Joint Programming AntiMicrobial Resistance	JPIAMR	Les maladies infectieuses et les résistances aux antimicrobiens	Fin du programme prévue en Mai 2025/remplacé par le partenariat EUP OHAMR à la même date. 1 <sup>er</sup> Appel prévu en novembre 2025
ERA-NET on infectious animal diseases	ICRAD		Plus d'appels prévus
Partnership Animal Health and Welfare	PAHW		Pas d'appel en 2025
Joint Programme-Neurodegenerative Disease Research	JPcofuND 2 -JPND	Les neurosciences	
Network of Centres of Excellence in Neurodegeneration	COEN		Plus d'appels prévus
ERA-Net NEURON - Network of European Funding for Neuroscience Research	ERA-Net NEURON Cofund 2		
Collaborative Research in Computational Neuroscience	IC CRCNS		
CSA BrainHealth	CSA BrainHealth		En cours- Lancement du European Partnership on BrainHealth prévu en 2026
European Rare Disease Research Alliance	ERDERA	Les maladies rares	Lancé en septembre 2024
European Partnership for Personalised Medicine	EP PerMed	Médecine personnalisée	
European partnership fostering a European Research Area for Health Research	ERA4Health	Santé publique Maladies liées aux modes de vie Maladies cardiovasculaires Nanomédecine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel à études cliniques lancé le 20 novembre</li> <li>Lancement d'un autre AAP en janvier?</li> </ul>
Transforming Health and Care Systems	THCS	Santé publique	Lancement 26 novembre



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **Aspects pratiques et administratifs des appels à projets multinationaux**



# Important

---

**Tous les appels à projets ne sont pas identiques et diffèrent au niveau:**

**- du processus de montage de l'appel à projets, établi suivant:**

- Les besoins de la communauté
- Les stratégies nationales
- Les contraintes administratives, temporelles, etc.

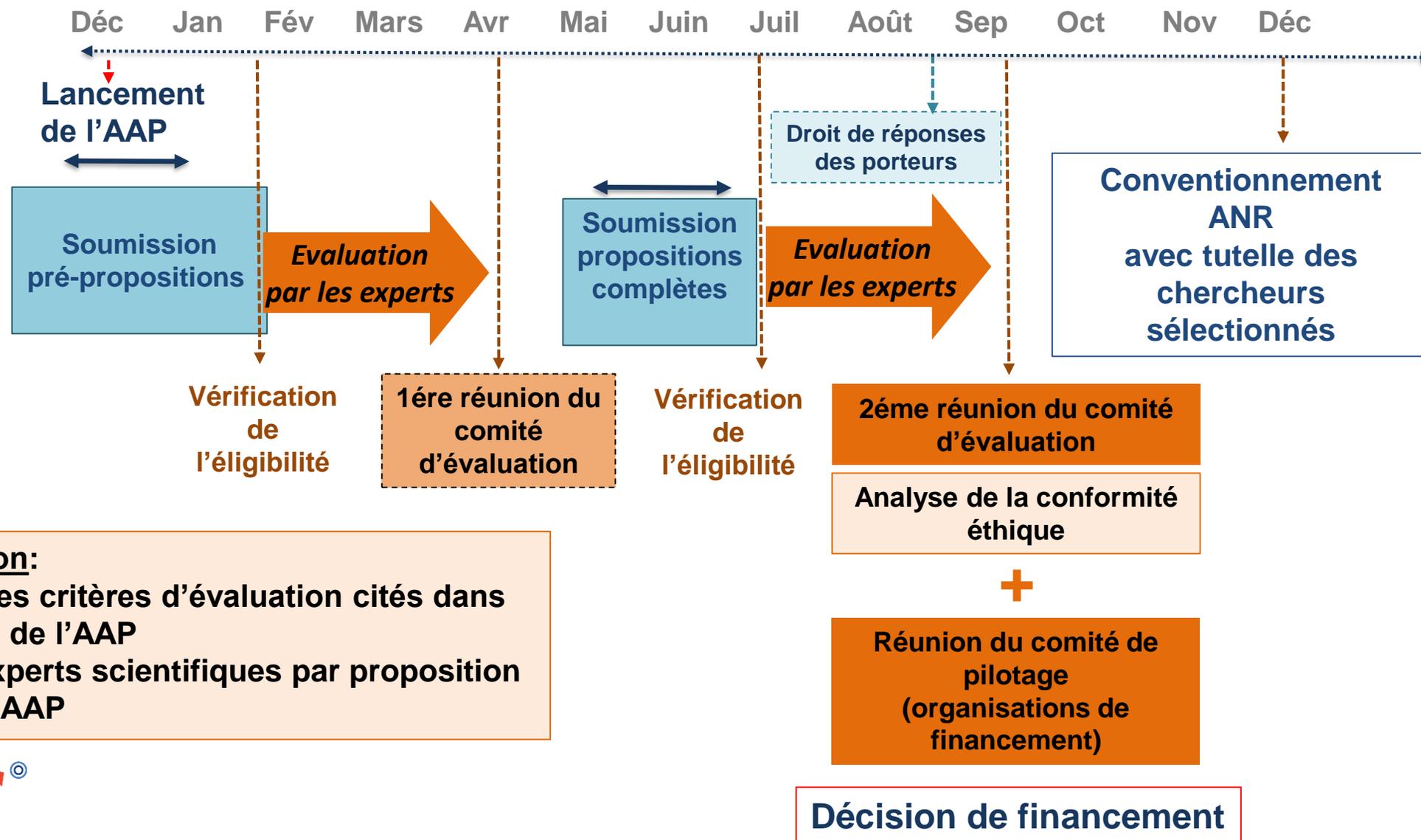
**- du processus d'évaluation :**

- Une ou deux étapes
- Droit de réponse (réfutation)

**- des critères d'éligibilité :**

- Les critères d'éligibilité sont décidés au niveau national et dépendent de l'organisation de financement qui participe
- Chaque partenaire doit se renseigner auprès de son organisation de financement
- Le coordinateur doit s'assurer que l'ensemble des partenaires dans le projet soient éligibles
- Composition du consortium (ex: type de partenaires, nombres de partenaires et pays participants, collaborateurs sur fonds propres)

# Soumission et évaluation (exemple)



# Qui contacter, quand et pourquoi

---

## **Quand contacter le secrétariat de l'Appel à projets (la localisation du secrétariat peut être variable):**

- Questions sur les contours de l'AAP
- Questions sur le partenariat/montage du consortium
- Questions générales sur le texte de l'AAP ou guidelines
- Problèmes de soumissions/avec le dossier

## **Quand contacter le représentant de l'ANR:**

- Questions sur l'éligibilité nationale
- Questions sur le budget national
- Une fois le projet sélectionné pour le financement: questions sur les modalités du contrat/convention

# Documentation



[Déposer un projet](#)

[Espace presse](#)

[Nous rejoindre](#)



[FR](#) [EN](#)

[L'ANR et la recherche](#)

[Appels à projets](#)

[Projets financés et impact](#)

[Investissements d'avenir](#)

[Actualités](#)

[Contact](#)



Découvrez l'offre de  
financement de l'ANR

## Appels à projets

[Plan d'action 2022](#)

[Les précédents Plans d'action](#)

[AAPG 2022](#)

[Résultats de l'AAPG](#)

[AAPG 2021](#)

[Rechercher un ancien appel à projets](#)

[Appels en cours et à venir](#)

[Plan de relance](#)

[Règlement financier](#)

<https://anr.fr>

# Documentation



ACTEURS DE PROJETS  
DE RECHERCHE

INSTITUTIONS  
PUBLIQUES OU PRIVÉES

JOURNALISTES

— Déposer un projet

FR  
EN



L'ANR et la recherche

Appels à projets

Projets financés et impact

Investissements d'avenir

Actualités

Contact

/ Appels à projets / Appels en cours et à venir

## Appels en cours et à venir

Votre recherche...



Filtrer

12 résultats

Appel à projets spécifique

Janvier 2022 - Juillet 2022

**Préannonce : un appel à projets transnationaux visant à endiguer la résistance aux antimicrobiens via des approches thérapeutiques innovantes (JPIAMR-2022)**

Appel à projets spécifique

Dec 2021 - Fev 2022

**Pré-annonce : Programme Joint Européen sur les Maladies Rares (EJP RD) - Appel à projets 2022**

Appel à projets spécifique

Décembre 2021 - Juin 2022

**Pré-annonce : ouverture prochaine d'un appel à projets transnational en médecine personnalisée - l'ERA-NET ERA PerMed - 2022**

Investissements d'avenir

17 novembre 2021 - 1 février 2022

**Excellences sous toutes ses formes (ExcellencES) - Appel à projets - 2021 Vague 2**

# Documentation

## Appel à projets transnationaux 2022 sur la Médecine Personnalisée dans le cadre de l'ERA-NET : ERA PerMed

Dans le cadre de l'ERA-NET ERA PerMed, l'ANR lance, en collaboration avec 33 agences de financement de 26 pays, un cinquième appel à projets destiné à financer des projets transnationaux de recherche et d'innovation dédiés à la « Prévention en Médecine Personnalisée ». Cet appel à projets est doté d'un montant global d'environ 29M€.

### ERA PerMed

Cet appel vise à soutenir des projets de recherche transnationale dans le domaine de la médecine personnalisée. À cette fin, ERA PerMed cherche à encourager les collaborations interdisciplinaires en favorisant les synergies entre la recherche préclinique ou clinique avec la bio-informatique, la recherche ELSA (aspects éthiques, juridiques et sociaux) ou la recherche de l'implémentation dans l'économie de la santé.

Cet appel se veut également intersectoriel en encourageant la collaboration entre le monde académique (équipes de recherche des universités, établissements d'enseignement supérieur, établissements de recherche publics, centres de recherche), la recherche clinique/santé publique (équipes de recherche des hôpitaux/santé publique, établissements de santé et autres organismes de santé), les partenaires privés par exemple les PHÉ (petites et moyennes entreprises) ainsi que les décideurs politiques, les agences de réglementation (HTA (health technology assessment) et les organisations de patients.

Cet appel réunit 33 organismes de financement de la recherche de 26 pays : Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Suède, Taiwan et Turquie. Outre les agences nationales de financement, 7 régions participent : Wallonie (Belgique), Québec (Canada), Saxe (Allemagne), Lombardie (Italie), Toscane (Italie), Catalogne (Espagne) et Navarre (Espagne), et un organisme caritatif (AECC-FC).

\*En attente d'une décision de participer.

### Un appel structuré autour de 3 thématiques

Les propositions doivent être interdisciplinaires et démontrer explicitement l'impact potentiel en médecine personnalisée ainsi que la valeur ajoutée d'une collaboration transnationale.

L'appel est construit autour de trois domaines de recherche orientés sur l'implémentation d'approches de médecine personnalisée dans les systèmes de santé :

- « Convertir les connaissances fondamentales en recherche clinique et au-delà »,
- « Données et technologies de l'information et de la communication (TIC) »,
- « Recherche pour une implémentation régulée et raisonnée dans les systèmes de santé ».

Le coordinateur du projet doit être éligible pour être financé par son agence de financement régionale/nationale participant à l'appel à projets.

Il est obligatoire d'intégrer comme porteur (principal investigator) au moins un chercheur en début de carrière dans un consortium.

**Exception :** Afin de faciliter l'intégration des organisations de patients dans les consortiums, elles peuvent être ajoutées à un consortium en tant que partenaires supplémentaires au stade de la pré-proposition ou au stade de la proposition complète, augmentant ainsi le nombre maximum de partenaires du consortium.

Ces dernières peuvent être ajoutées en tant que partenaires supplémentaires soit par le biais de leur propre financement, soit en sollicitant un financement, si elles sont éligibles, auprès de leurs agences de financement. En revanche, si elles sont éligibles, il ne peut pas y avoir plus de deux partenaires d'un même pays demandant un financement.

Plus de deux partenaires du consortium par pays peuvent demander un financement y compris les organisations de patients. Une exception est possible dans les pays comptant plus d'une agence de financement : dans ces pays, trois partenaires d'un même pays peuvent solliciter un financement, si l'un d'eux est une organisation de patients et au moins un des partenaires sollicite une agence de financement régionale.

Le financement sera attribué pour une durée de trois ans maximum. L'ANR financera exclusivement les partenaires français des projets sélectionnés.

#### Documents

- ↓ Texte de l'appel à projets
- ↓ Guidelines
- ↓ Formulaire de pré-proposition
- ↓ Annexe pour les participants français
- 🔗 Site de l'ERA NET
- 🔗 Site de soumission



## « Call Text » / « Guidelines »

### Documents

↓ Texte de l'appel à projets

↓ Guidelines

↓ Formulaire de pré-proposition

↓ Annexe pour les participants français

🔗 Site de l'ERA NET

🔗 Site de soumission

Ouvert

Clos

Ouverture :  
01/12/2021 à 10h00 CET

Limite de soumission des dossiers :  
14/06/2022 à 17h00 CEST

Clôture de la soumission des pré-propositions :  
17/02/2022 à 17h00 CET

# Critères d'éligibilité ANR

---

**La proposition de projet sera déclarée inéligible si non-conforme avec les critères suivants:**

- Une proposition de projet ne peut être semblable en tout ou partie à une autre proposition soumise à un appel en cours d'évaluation à l'ANR (tous appels à projets confondus, toutes étapes d'évaluation confondues)
- Ou ayant déjà donné lieu à un financement par l'ANR
- Toutes les propositions semblables sont inéligibles
- Proposition qui ne propose pas un projet de recherche ou d'innovation

**Les appels internationaux présentés lors de ce webinaire sont exemptés des règles limitant le nombre de projets déposés à l'ANR.**

- Une chercheuse ou un chercheur ne peut soumettre qu'un seul projet en tant que coordinatrice/coordonateur
- Une chercheuse ou un chercheur ne peut être impliqué(e) dans plus de 3 projets soumis à l'ANR

# Budget élaboré par le partenaire FR

---

## Financement minimum et maximum

- Minimum: 15 000 €
- Maximum selon les règles fixées dans l'AAP
- Encouragement de la participation de coordinateur FR avec une possibilité de demande d'un budget plus élevé (cf. régulations nationales dans le texte de l'appel)

## Indiquer sa propre contribution dans le budget total (mais pas forcément dans le budget demandé)

- Attention! Les Salaires relatifs au personnel permanent des laboratoires ne sont pas éligibles au financement pour les partenaires dits "académiques" (CNRS/INSERM/CHU...). Cependant, ces salaires doivent être mentionnés dans la proposition.

## Participation sur fonds propres (collaborateurs)

- Réalisant des expériences in-kind
- Intervenant uniquement pour le partage de données et de matériel biologique

# Documentation



L'ANR et la recherche

Appels à projets

Projets financés et impact

Investissements d'avenir

Actualités

Contact



Découvrez l'offre de  
financement de l'ANR

## Appels à projets

[Plan d'action 2022](#)

[Les précédents Plans d'action](#)

[AAPG 2022](#)

[Résultats de l'AAPG](#)

[AAPG 2021](#)

[Rechercher un ancien appel à projets](#)

[Appels en cours et à venir](#)

[Plan de relance](#)

[Règlement financier](#)

<https://anr.fr/fr/rf>

# Règlement Financier

## Règlement financier

Le règlement financier de l'Agence nationale de la recherche définit les modalités d'attribution des Aides dans le cadre des Projets de recherche, développement et innovation que l'Agence sélectionne à partir des crédits inscrits à son budget propre, hors Programme investissements d'avenir.

Engagée dans une démarche d'optimisation continue de ses processus, l'ANR a entrepris une refonte de son règlement financier, en 2016 et en 2017, à l'issue de rencontres auprès des communautés scientifiques. Ces démarches d'amélioration et de simplification visent à réduire le temps consacré par les chercheurs au suivi administratif et financier de leurs projets. Elles s'inscrivent dans le cadre du Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2016-2019 de l'Agence, et du plan ministériel de simplification de l'enseignement supérieur et de la recherche.

↓ Régime d'Aide informé ANR n° SA 59067

↓ Télécharger le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR

→ Consulter les éditions antérieures

Les conditions particulières de la convention attributive sont disponibles auprès de la Direction du conventionnement et du financement de l'ANR (DCF).

### Des outils complémentaires pour faciliter la compréhension du règlement

Dans sa volonté d'informer et d'accompagner au mieux les communautés de recherche, l'ANR propose des outils dédiés destinés à faciliter la compréhension du règlement financier.

Découvrez les fiches pratiques :

- > Fiche n°1 "Modalités de participation des entreprises aux projets"
  - Simulation de l'état de santé financière de l'entreprise (format Excel)
- > Fiche n°2 "Les partenaires d'un projet de recherche"
- > Fiche n°3 "Les coûts admissibles (dépenses éligibles)"
- > Fiche n°4 "Les accords de consortium"
- > Fiche n°5 "Les modifications de projets"
- > Fiche n°6 "Livrables et versements - bénéficiaires à coût marginal"
  - Fiche n°6 bis "Livrables et versements - bénéficiaires à coût complet"
- > Fiche n°7 "Récapitulatif des évolutions du RF"
- > Fiche n°8 "Crise sanitaire Covid-19 et suivi des projets ANR"

→ Consulter la Foire Aux Questions (FAQ) dédiée

> Fiche n°1 "Modalités de participation des entreprises aux projets"

- Simulation de l'état de santé financière de l'entreprise (format Excel)

> Fiche n°2 "Les partenaires d'un projet de recherche"

> Fiche n°3 "Les coûts admissibles (dépenses éligibles)"

> Fiche n°4 "Les accords de consortium"

> Fiche n°5 "Les modifications de projets"

> Fiche n°6 "Livrables et versements - bénéficiaires à coût marginal"

- Fiche n°6 bis "Livrables et versements - bénéficiaires à coût complet"

> Fiche n°7 "Récapitulatif des évolutions du RF"

> Fiche n°8 "Crise sanitaire Covid-19 et suivi des projets ANR"

→ Consulter la Foire Aux Questions (FAQ) dédiée



### APPLICATION DU PROTOCOLE DE NAGOYA

En tant que financeur de la recherche l'ANR s'engage à veiller au respect des modalités d'application du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et de Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA), pour les projets qu'elle finance.

→ Consulter les modalités d'application pour les projets financés par l'ANR

# Organisme public ou privé?

## Formulaire de déclaration des activités économiques/qualification des bénéficiaires des aides

Les aides de l'état à la recherche et à l'innovation peuvent être attribuées aux:

- Organismes de recherche et de diffusion des connaissances
- Entreprises

*L'élément de distinction est la proportion d'activité économique exercée par l'entité considérée*

**Ce formulaire est à renseigner par les entités partenaires qui ne sont pas des établissements publics (hors EPIC), ni des sociétés et qui ne l'ont pas déjà communiqué ou en cas de changements d'activités notables:**

- Téléchargez sur la page règlement financier de l'ANR
- Adressez le formulaire rempli à Paul Roger ([paul.roger@agencerecherche.fr](mailto:paul.roger@agencerecherche.fr); [categorisationbeneficiaire@agencerecherche.fr](mailto:categorisationbeneficiaire@agencerecherche.fr)) et Véronique Pauliac ([veronique.pauliac@anr.fr](mailto:veronique.pauliac@anr.fr))



### DÉCLARATION RELATIVE AUX ACTIVITES ECONOMIQUES DES PARTENAIRES D'UN PROJET ANR

Ce formulaire a pour objectif de qualifier les entités partenaires des projets sélectionnés pour le financement en tout ou partie par l'ANR. Pour savoir s'il est nécessaire de vérifier:  
> La compatibilité d'aide au regard des principes d'appréciation communs<sup>1</sup> (notamment le taux d'intensité, l'effet incitatif)  
> L'absence d'aide indirecte à travers la rédaction d'un accord de consortium<sup>2</sup> en cas de projet collaboratif

L'ANR doit évaluer le volume d'activités économiques exercées par l'entité par rapport à sa capacité annuelle globale. L'activité économique est toute offre de biens ou de services correspondant à un marché, y compris potentiel, et pouvant entrer en concurrence avec des offres proposées par d'autres acteurs économiques. Le statut ou le but lucratif ou non ne sont pas discriminants.

Ce formulaire est à remplir chaque année dans les 3 mois suivant l'approbation des comptes sociaux. Veuillez remplir l'ensemble des champs ci-dessous/cocher la(es) réponse(s) répondant à votre situation. L'ANR se réserve le droit de procéder à des audits/demander des pièces justificatives afin de vérifier les informations renseignées.

#### IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE

Numéro SIRET : \_\_\_\_\_  
Nom et forme juridique de l'entité : \_\_\_\_\_  
Qualifications, liens, labels reconnus par l'Etat : \_\_\_\_\_  
Adresse du siège social : \_\_\_\_\_

Mon entité effectue (par un de ses services/laboratoires qui lui est rattaché/ établissements ayant le même SIREN) les tâches/travaux de recherche du projet financé.  
Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser le nom et le numéro de SIREN de l'entité qui les effectue : \_\_\_\_\_

#### AUTONOMIE ET INDEPENDANCE

Mon entité dispose t'elle :  
D'un Budget propre ? OUI  NON  D'une comptabilité dédiée ? OUI  NON   
De l'autonomie financière ? OUI  NON  De l'autonomie décisionnelle OUI  NON

Un contrôle est-il exercé par une autre entité dans les conditions suivantes<sup>3</sup> ? :  
> Contrôle > 25% des droits de vote ou de détention du capital de mon entité ? OUI  NON   
> Droit de nommer ou révoquer la majorité des membres de l'organe décisionnel de mon entité OUI  NON   
> Exercice d'une influence déterminante sur mon entité (actionnaires ou associés...) et accès privilégié aux résultats qu'elle produit ? OUI  NON

En cas de contrôle, veuillez préciser le nom et le numéro de SIREN de l'entité concernée : \_\_\_\_\_

# Assiette de l'aide

## Financement à coût marginal

- Organismes publics de recherche, collectivités territoriales, établissements publics ou assimilés

*Etablissements publics à caractère Scientifique et Technologique (EPST), Etablissements publics à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP/EPCSCP), Etablissements Publics Administratifs (EPA), Etablissements publics Economiques (EPE) ou chambres consulaires, Groupements d'Intérêt Public (GIP), Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) sauf dans le cas de Projet réalisé en collaboration avec au moins une société commerciale*

- La plupart des fondations d'utilité publique actrices de la recherche
- Etablissements de Santé Privés d'Intérêts Collectifs (ESPIC).

**Taux d'aide maximum: 100%**

## Financement à coût complet

- S'applique notamment aux sociétés, et les associations
- Taux d'aide entre 25% et 50% des coûts admissibles

*Par exemple dans le cas de recherche fondamentale ou de recherche industrielle:*

*45% pour les PME*

*30% pour les grandes entreprises*

*50% pour une association*



Sur le site de l'ANR:

- [Fiche n°1 « Modalités de participation des entreprises aux projets »](#)
- Simulation de l'état de santé financière de l'entreprise

<https://anr.fr/fileadmin/documents/2022/ANR-RF-2022-30062022.pdf>

# Les coûts admissibles

---

- Frais du personnel
- Coûts des instruments et du matériel
- Coûts des bâtiments et des terrains
- Prestations de services (à justifier dans la proposition)
- Frais Généraux
  - Missions des personnels
  - Les coûts de publication (dont les APC) constituent des dépenses éligibles, hors revues hybrides
- Frais d'environnement (« overheads »)
  - Forfaitisés à 13,5% (incluant 10,5% pour les structures gestionnaires et 3% pour les laboratoires) des coûts éligibles pour un financement à coût marginal
  - Plafonnés à 68% max des frais de personnel admissibles et 7% max des autres coûts admissibles hors frais d'environnement pour un financement à coût complet

Sur le site de l'ANR: Fiche n°3 les coûts admissibles:

<https://anr.fr//fileadmin/documents/2017/ANR-RF-Fiche-COUTS.pdf>

# Accords de consortium

---

- Soit demande spécifique dans le texte de l'appel à projets
- Soit aucune demande dans le texte de l'appel à projet, les règles de l'ANR s'appliquent
  - **Pour les bénéficiaires à coût complet** (Entreprises/bénéficiaires de droit privé) ; le **deuxième versement** est conditionné à la transmission de l'accord de consortium
  - **Pour les bénéficiaires à coût marginal** (Organismes de recherche/ bénéficiaires de droit public) ; le **solde** est conditionné à la transmission de l'accord de consortium.

# Science Ouverte, Genre et Intégrité scientifique

---

- S'inscrire dans une démarche de sciences ouvertes : plan de gestion des données, publications scientifiques en accès libre
  - Il est important de contacter son responsable des données ou sa tutelle dès la conception du projet
  - Creative Commons CC-BY, HAL, référence ANR

<https://anr.fr/fr/lanr/engagements/la-science-ouverte/>

- Respect de l'égalité des sexes dans la composition du consortium

<https://anr.fr/fr/lanr/engagements/le-genre/>

- Ethique, intégrité scientifique et déontologie

<https://anr.fr/fr/lanr/engagements/lintegrite-scientifique/>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **Appels à Projets lancés lors de l'édition cadre européen 2025**



# AAPs 2025 des initiatives multilatérales

<b>European Rare Disease Research Alliance</b>	<b>ERDERA</b>	<b>Les maladies rares</b>
<b>Transforming Health and Care Systems</b>	<b>THCS</b>	<b>Santé publique</b>
<b>Joint Programme-Neurodegenerative Disease Research</b> <b>ERA-Net NEURON - Network of European Funding for Neuroscience Research</b> <b>CSA BrainHealth</b>	<b>JPcofuND 2 - JPND</b> <b>ERA-Net NEURON Cofund 2</b>	<b>Les neurosciences</b>
<b>European Partnership for Personalised Medicine</b>	<b>EP PerMed</b>	<b>Médecine personnalisée</b>
<b>European partnership fostering a European Research Area for Health Research</b>	<b>ERA4Health</b>	<b>Maladies liées aux modes de vie</b> <b>Maladies cardiovasculaires</b>

JPI: Joint programming Action; ERA: ERANET, EP: European Partnership



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

# Maladies Rares



## 178 Organisations

40 funders

81 research performing organisations

9 patients' organisations

3 research infrastructures

22 private for-profit partners (industry & SME)

23 other (univ, hospital, non-profit, public administration)

## 37 Countries

26 EU member states

8 associated countries

3 non-EU

<https://erdera.org/>

# Besoins - Objectifs

---

**95 %**

des MR sont ignorées en  
terme de recherche &  
**options de traitements**  
efficaces

**50 %**

Des patients MR n'ont pas  
de **diagnostic** moléculaire  
confirmé

**4 ANS**

est le temps moyen pour  
être **diagnostiqué** lorsque  
la MR est connue

**52 %**

des patients MR, des  
aidants déclarent que la  
maladie a **un impact**  
sévère sur leur vie

- ❖ Unifier les connaissances, les ressources et les expertises
- ❖ Renforcer la recherche clinique avec et pour les patients
- ❖ Stimuler l'innovation et la compétitivité de l'UE

# Coordination & Strategy

WP1  
Coordination and management

WP2  
Communication & dissemination

## RD Funding

WP3  
Joint Transnational Calls for collaborative research projects

WP4  
Clinical trial call management

WP5  
Networking to share knowledge on research

## Clinical Research Network

WP6  
Diagnostic data availability

WP7  
Genome re-analysis research pipeline

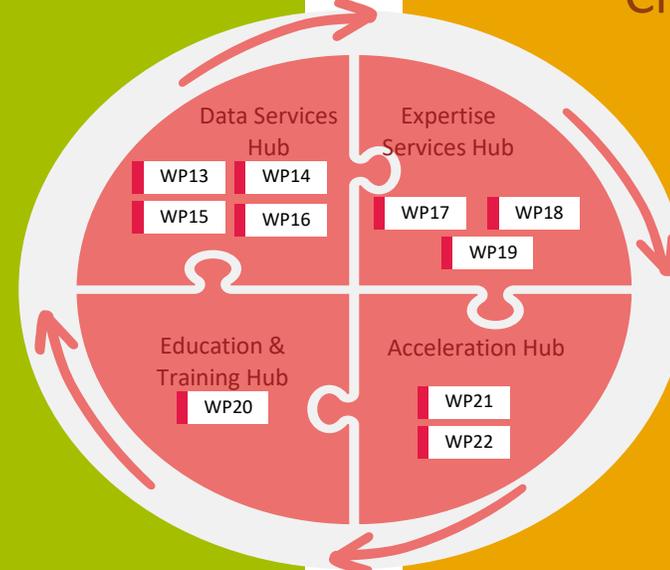
WP8  
Innovation to shorten time to RD diagnosis

WP9  
Real world data

WP10  
Clinical Outcome Assessment

WP11  
Advanced Therapeutic Medicinal Products

WP12  
N-of-few approach

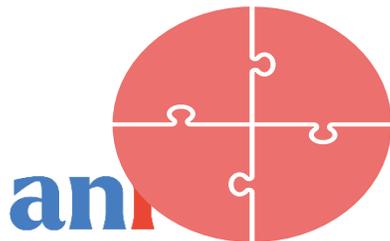


## Inter(national) Capacity Alignment

WP23  
NMGs promotion and national alignment

WP24  
Fostering engagement of underrepresented countries

WP25  
ERDERA Global Collaboration



WP13  
Rare Diseases-Virtual Platform (RD-VP):  
Finding and accessing the data ecosystem

WP14  
Data readiness services

WP15  
Data sharing and analysis services

WP16  
Knowledge bases and ontologies for RD  
research

WP17  
Mentoring and consultancy

WP18  
Regulatory support service

WP19  
Methodological Support

WP20  
Education and training in rare diseases  
research

WP21  
Technology accelerator

WP22  
Public-Private Collaboration Accelerator

# RD funding (DLR leader, ANR co-leader)

---

## Appels à projets multi-nationaux

- Lancé tous les ans en décembre, pré-annonce en Octobre/Novembre
- Évaluation à 2 étapes
- Participation de pays sous-représentés encouragée
- Participation d'organisation de patients encouragée
- Projets de 3 ans
- Consortia de 4 partenaires issus de 4 pays différents *a minima*

## Essais cliniques

- Lancement en 2026
- Évaluation à 2 étapes
- Procédures en cours de préparation
- Financement centralisé par la CE
- Management de l'appel par FTELE

## Appel à reseaux

- 30K€ max par événement
- Ouvert en mai 2025, collecte tous les 6 mois des projets (Oct./Avr.)
- Consortia de 3 partenaires issus de 3 pays différents
- Management de l'appel par LMT et ZonMW

# JTC 2025 – 1<sup>er</sup> AAP ERDERA

---

**Études précliniques utilisant de petites molécules, petites molécules à base d'acides nucléiques synthétisées chimiquement non codantes, médicaments repositionnés ou produits biologiques (ex. anticorps ou protéines telles que des enzymes, des modulateurs immunitaires ou des facteurs de croissance, etc.) – développement et validation thérapeutique**

1. Développement de nouvelles thérapies dans un cadre préclinique par le biais d'études de modèles cellulaires, organoïdes et animaux, de criblage de molécules ou d'utilisation de modèles *in silico* ou d'intelligence artificielle ;
2. Développement de biomarqueurs prédictifs et pharmacodynamiques corrélés à l'efficacité de la thérapie dans un cadre préclinique qui pourraient servir de critères d'évaluation de substitution ;
3. Reproductibilité des études précliniques dans un laboratoire indépendant pour augmenter la validité des résultats exploratoires ;
4. Études précliniques de preuve de concept pour les preuves d'activité pharmacologique *in vitro* et *in vivo*, la pharmacocinétique et la pharmacodynamique du médicament et les premières données toxicologiques et d'innocuité ; autant que des études visant à soutenir la préparation au lancement de l'autorisation d'un essai clinique conformément aux exigences réglementaires

# Points importants

- ❖ Les projets devront se concentrer sur un groupe de maladies rares ou, en deuxième priorité, sur une seule maladie rare répondant à la définition européenne, c'est-à-dire une maladie ne touchant pas plus de cinq personnes sur 10 000 dans la Communauté européenne, dans les États associés à la CE et au Canada.
- ❖ La transposition chez l'homme doit être l'objectif principal du projet, et les candidats doivent démontrer qu'ils ont accès à une expertise scientifique ou réglementaire pertinente (par exemple, par le biais de groupes de travail sur l'innovation ou d'autorités nationales compétentes).

# Sujets exclus

- ❖ Thérapies ATMPs (génique, cellulaire, ingénierie tissulaire...)
- ❖ Développement de nouveaux modèles de maladies
- ❖ Projets se focalisant sur des maladies neurodégénératives qui entrent déjà dans la thématique de JPND
- ❖ Maladies infectieuses rare, cancers rares, effets secondaires rares en réponse à un traitement

# JTC 2025 – 1<sup>er</sup> AAP ERDERA

---

## Contact

Secrétariat de l'appel DLR:  
[SelteneErkrankungen@dlr.de](mailto:SelteneErkrankungen@dlr.de)

ANR: Dr Florence Guillot  
[ERDERAcall@agencerecherche.fr](mailto:ERDERAcall@agencerecherche.fr)

Lien au séminaire d'info: [ERDERA JTC 2025 Information Webinar Registration](#)

## Dates clefs

Ouverture 10/12/2024

Webinaire information 17/12/2024

Date de clôture + heure (impératif)

Etape 1 : 13/02/2025, 14 h 00 (CET)

Etape 2 : 09/07/2025, 14 h 00 (CEST)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

# Transforming Health and Care Systems



# Partenariat européen Transforming Health and Care Systems (THCS)



Co-funded by the European Union

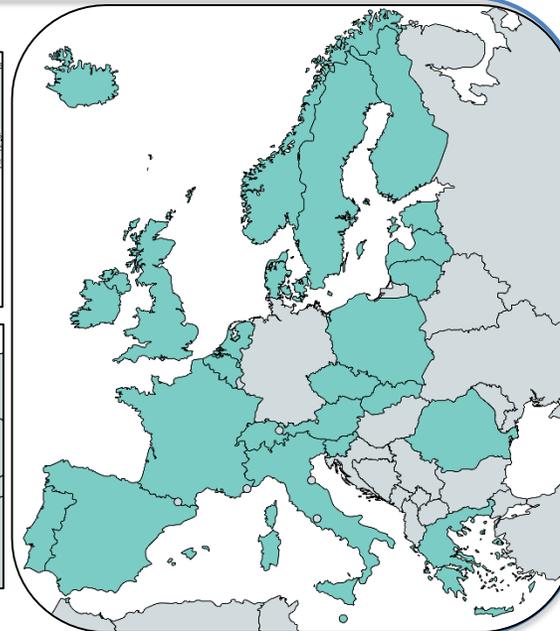
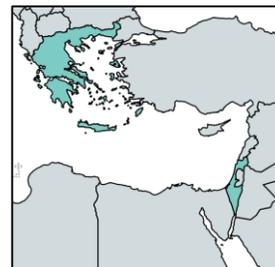
L'objectif de THCS est de soutenir les systèmes de santé et de soins européens face à des défis majeurs : vieillissement de la population, crises sanitaires et pression accrue sur les ressources. En promouvant des solutions harmonisées et coordonnées, THCS souhaite voir émerger des innovations durables sur les plans économique, social et environnemental, tout en garantissant des services de santé de haute qualité accessible à tous et centrés sur les citoyens.

## 26 pays:

- **20 Etats Membres** (AT, BE, CZ, DK, EE, ESP, FI, FR, GR, IE, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SE, SI)
- **4 pays associés à Horizon Europe** (IL, IS, NO, UK)
- **2 pays tiers** (CA, CH)

## 60+ organisations

- **Ministères de la Santé**
- **Ministères de la recherche**
- **Agences de financement**
- **Organismes de recherche**



## Budget THCS

Pays membres + associés : 305 M€  
CE: 92 M€

# Appel à projets transnationaux 2025



Co-funded by the  
European Union

## Better care closer to home: Enhancing primary and community care

### Dates importantes

Ouverture : 26 novembre 2024

Clôture étape 1 : 30 janvier 2025

Résultats étape 1 : avril 2025

Clôture étape 2 : 19 juin 2025

Annonce des résultats : octobre 2025

### Eligibilité

- Deux étapes (pré-propositions et propositions détaillées)
- Participants appartenant à l'une des catégories suivantes : recherches académique (A) et clinique (B), entreprises (C) et/ou intervenants opérationnels (D).
- Minimum : 3 partenaires / 3 pays éligibles ≠
- Maximum : 9 partenaires
- Maximum de 2 partenaires par pays
- Maximum de 2 collaborateurs (sur fonds propres)

### Budget ANR 1,5 M €

Aide allouée maximum:

Partenaire: 300 000 €

Coordinateur: 350 000 €

### Domaines d'intérêt

- Soins primaires et de proximité
- Innovations organisationnelles : modèles de soins intégrés, la composition et la gestion d'équipes multidisciplinaires, ainsi que le transfert de services des soins spécialisés vers les soins primaires ou de proximité.
- Améliorations opérationnelles : systèmes et outils permettant une prestation de soins de santé et d'accompagnement plus efficace et durable, tels que des outils et systèmes administratifs. Les outils de santé numérique sont inclus dans ce cadre.
- Soutien aux politiques publiques : production de connaissances actionnables et transférables à différents systèmes de santé et de soins européens, aider les décideurs à transformer ces connaissances en actions concrètes.

### Approches

- Recherche appliquée, recherche d'implémentation, expérimentation, mise à l'échelle et/ou test.
- Tous les projets doivent démontrer des preuves de concept, valider des concepts, modèles ou solutions, et présenter des démonstrations de solutions dans des écosystèmes de santé et de soins pertinents. La transposition à d'autres contextes de solutions déjà adoptées est également incluse dans le cadre de cet appel.
- Approche multidisciplinaire and collaborations intersectorielles: rassembler l'expertise nécessaire, en plus des domaines médicaux ciblés, pour atteindre les objectifs ainsi que l'impact attendu de la recherche proposée.
- Principe de cocréation : la participation des patients et citoyens est fortement encouragée à tous les stades de la conception, de la mise en œuvre, de l'analyse et de la diffusion de la recherche.

### Secrétariat de l'APP

Agence Nationale de la Recherche (ANR) THCS@anr.fr  
Zorgonderzoek Nederland (ZonMw) thcs@zonmw.nl

### Contact national

Michael Joulie  
THCS@agencerecherche.fr  
01 80 48 83 57



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

# Neurosciences



# Initiatives européennes en Neuroscience

---



**EU Joint Programme JPND.**  
(Maladies Neurodégénératives)



**ERANET NEURON. Brain research.**  
(Recherche translationnelle maladies du système nerveux. Exclusion maladies neurodégénératives)



**CSA BrainHealth**  
Préparation du European Partnership on BrainHealth

# EU Joint Programme - Neurodegenerative Disease Research (JPND)

Maladie de  
Huntington

Maladie d'Alzheimer  
et autres démences

Maladie de Parkinson  
et troubles liés

Ataxie spino-  
cérébelleuse  
(SCA)



*« coordonner les efforts de recherche entre les pays et les disciplines afin de découvrir plus rapidement les causes, de mettre au point des traitements et d'identifier de meilleurs moyens de soigner les personnes atteintes de maladies neurodégénératives »*

Maladies à prions

Atrophie  
musculaire spinale  
(SMA)

Maladies des  
neurones  
moteurs

# Eragnet JPcofuND 2 – Appel transnational 2025



## Recherche en sciences médicales et sociales axée sur les stades modérés et avancés des maladies neurodégénératives

### Objectifs :

- ✓ Mieux comprendre les facteurs qui affectent l'inclusion sociale, la participation civique, la dignité et la qualité de vie des patients et de leurs familles
- ✓ Développer des stratégies de soutien facilement accessibles pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives à des stades modérés, avancés et en fin de vie.

Plus d'information à venir sur les sites de JPND  
(<https://neurodegenerationresearch.eu/>) et de l'ANR

(<https://anr.fr/fr/detail/call/pre-annonce-appel-international-du-jpnd-2025-recherche-en-sciences-medicales-et-sociales-axee-su/>)

Secrétariat de l'appel : [jpnd@dlr.de](mailto:jpnd@dlr.de)

### Points de contact à l'ANR

Catherine MARQUER, [Catherine.MARQUER@agencerecherche.fr](mailto:Catherine.MARQUER@agencerecherche.fr)  
Anthony PETIT, [Anthony.PETIT@agencerecherche.fr](mailto:Anthony.PETIT@agencerecherche.fr)

### Dates importantes

Pré-annonce Décembre 2024  
Lancement début Janvier 2025

### Budget réservé 1,6M€

Aide allouée maximum:  
260 000 € par partenaire  
(Coord: 310 000 €)

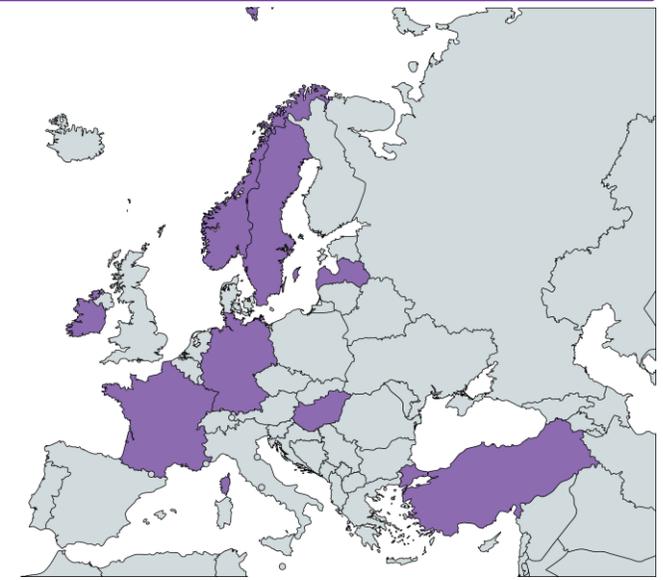
### Éligibilité

- 3 partenaires minimum - 6 partenaires maximum ou 7 en présence d'un pays sous représenté (cf texte de l'AAP)
- Au moins 3 pays participants
- 2 partenaires par pays max

### Pays participants :

DE, FR, HU, IE, LV, NO,  
SE, TR

Prévisionnel



# Eragnet JPcofuND 2 – Appel « groupes de travail » 2025 ?



**Appel groupes de travail en réflexion autour du développement de nouveaux modèles cellulaires des maladies neurodégénératives**

## **Contours de l'appel/ Mots clés :**

modèles animaux et cellulaires; organoïdes; microfluidique;  
organes sur puce; technologies multiomiques....

**Durée 12 mois**

**Budget max par consortium 50 000€**

**Pays participants :**

**À déterminer**



## **En cours de réflexion**

*Plus d'information à venir sur les sites de JPND  
(<https://neurodegenerationresearch.eu/>) et de l'ANR*

## JTC 2025: Approches interdisciplinaires de la neuroscience de la douleur

**L'objectif de l'appel** : améliorer les connaissances sur **la neuroscience de la douleur**

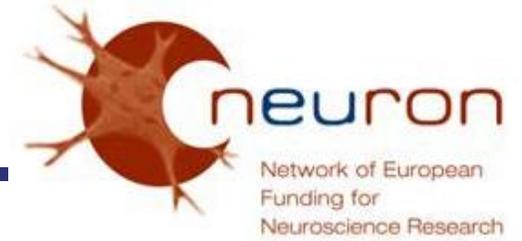
Les propositions doivent couvrir un des domaines suivants:

- a) **Recherche fondamentale** sur les aspects neuroscientifiques de la pathogenèse, de l'étiologie, de la prévention, de la progression et du traitement de la douleur chronique.
- b) **Recherche clinique** visant à mettre au point de nouvelles stratégies de prévention, de diagnostic, de stratification des patients, de thérapie et de procédures de réadaptation pour les syndromes de douleur chronique.

- **Pré-annonce décembre 2024**
- **Lancement début Janvier 2025**

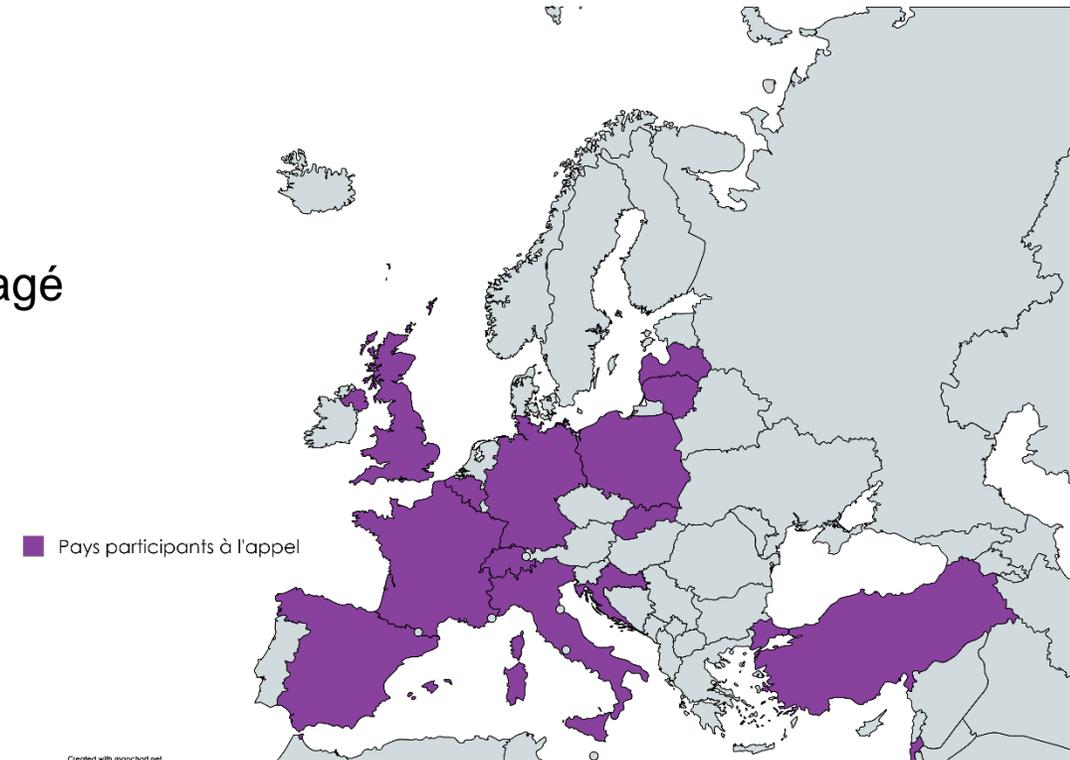
Budget réservé 1,8M€

## Modalités de création d'un consortium



- Consortia de **5** partenaires maximum (6 partenaires max si partenaire venant d'un pays sous représenté (Croatie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Taïwan et Turquie))
- Au moins **3** pays participant à cet AAP
- **2** partenaires par pays maximum
- Participation de jeune chercheur comme partenaire encouragé (critère d'évaluation)

Pays participant à l'appel (prévisionnel):  
ES, FR, DE, UK, IT, TR, SK, LV, LT, PL, CH, HR, IL, TW, AU



+ Australie + Taïwan

## Modalités financières françaises

---



-  Budget max par **partenaire** ANR 250 000 €
- Budget max **coordinateur** ANR 300 000 €

-  Pre proposition Mars 2025
- Proposition complète Juin 2025

 Soumission électronique **par le coordinateur** du consortium sur le site <http://www.neuron-eranet.eu>

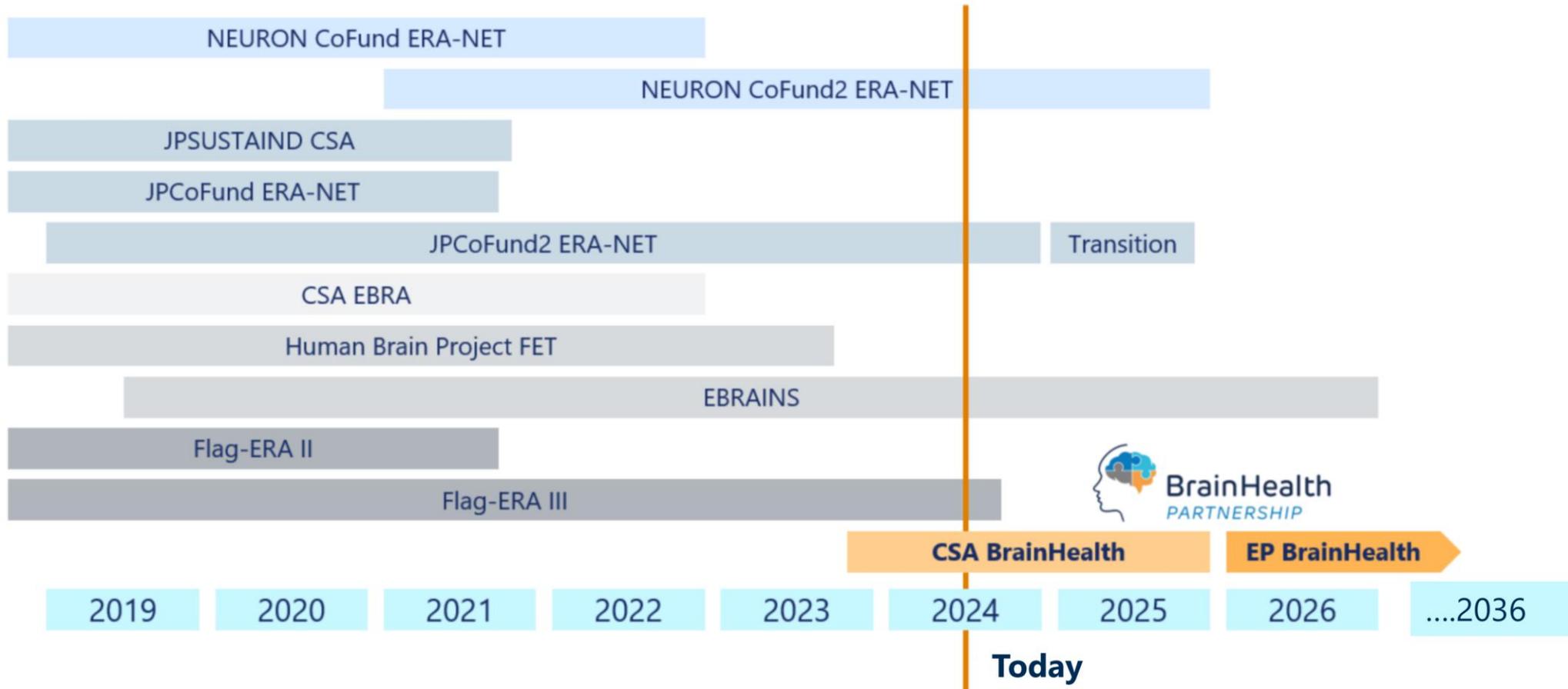
 Contact JCS DLR (Allemagne)  
[neuron-eranet@dlr.de](mailto:neuron-eranet@dlr.de)  
Contact ANR  
Gaëlle Dutour Provenzano  
Catherine Marquer  
[NeuronCalls@agencerecherche.fr](mailto:NeuronCalls@agencerecherche.fr)

# CSA BrainHealth



BrainHealth  
PARTNERSHIP

Vers une structuration de la recherche sur la santé du cerveau en Europe  
21 partenaires - 11 pays



# Vers le partenariat européen sur la santé du cerveau



Agenda stratégique de recherche et d'innovation (SRIA) développé par la CSA et coordonné par l'INSERM et l'ANR



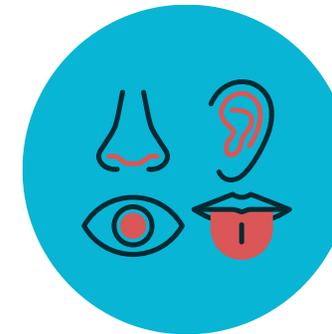
Prévention, résilience et compensation



Neurologie  
(NDD and non NDD)



Psychiatrie



Désordres  
sensoriels

**anr**® Bonne santé  
du cerveau

Maladies du cerveau

International Classification of Diseases 11th Revision, the global standard for diagnostic health information

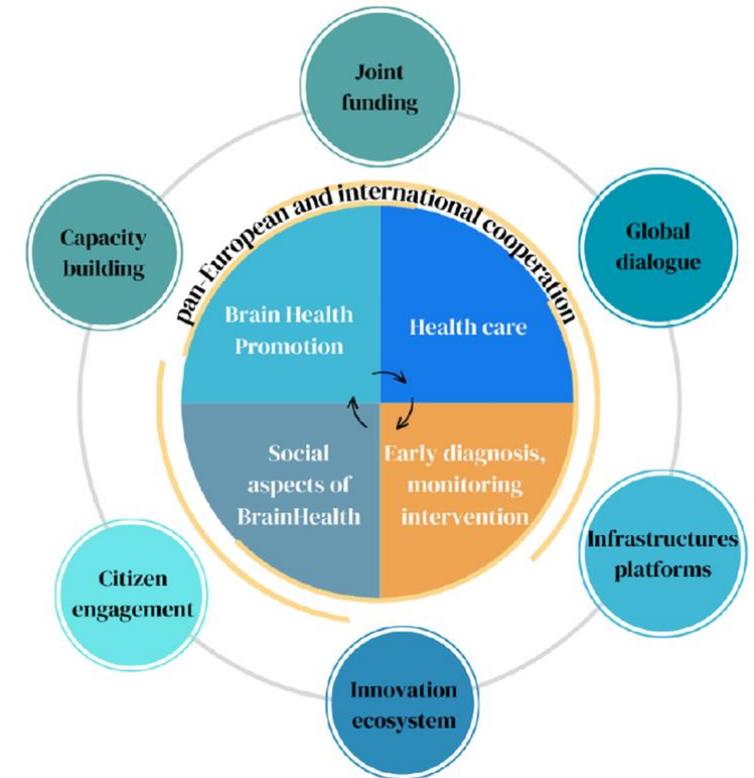
# Vers le partenariat européen sur la santé du cerveau



BrainHealth  
PARTNERSHIP

Agenda stratégique de recherche et d'innovation (SRIA) développé par la CSA et coordonné par l'INSERM et l'ANR

- **Priorité 1** : Promouvoir la santé du cerveau et prévenir les maladies du cerveau
- **Priorité 2** : Comprendre les causes des maladies du cerveau, une étape cruciale pour la reconnaissance précoce, le diagnostic, les interventions et le traitement pour les personnes atteintes de maladies du cerveau
- **Priorité 3** : Améliorer le soin et le soutien pour les personnes vivant avec des maladies du cerveau et leurs aidants
- **Priorité 4**: Intégrer les dimensions sociales, éthiques et légales pour faire avancer la recherche et l'innovation sur la santé du cerveau





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

# European Partnership for Personalised Medicine, EP PerMed



**EP PerMed**  
European Partnership  
for Personalised Medicine



Co-funded by the  
European Union



# The European Partnership for Personalised Medicine - EP PerMed



Co-funded by the  
European Union



**EP PerMed**  
European Partnership  
for Personalised Medicine



Organisations de financement et ministères nationaux et régionaux de l'Europe; Fondations; BBMRI; EIT Health

**Plus de 80 % pour soutenir la recherche via des appels conjoints transnationaux (7 JTC annuels)**

D'autres activités: Evénements et d'autres activités pour soutenir de la recherche, l'innovation et la mise en œuvre de la MP.

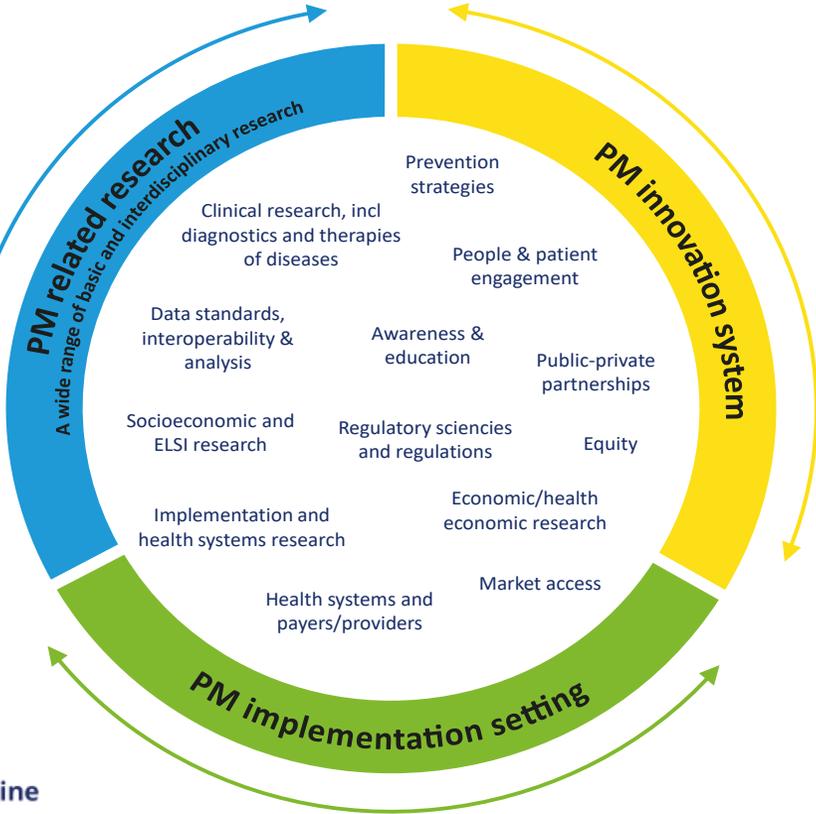
**7 ans d'implémentation**  
**3 ans "Phase-Out"** moins d'activités et l'accent mis sur le suivi du Partenariat, y compris les consortia financés par les JTCs et les mesures visant à garantir la durabilité de l'EP PerMed.

Durée de l'EP PerMed : **2023 - 2033**

# Appels à projet dans EP PerMed en 2025

<https://www.eppermed.eu/funding-projects/calls/>

Annual Joint Transnational Calls JTC2025



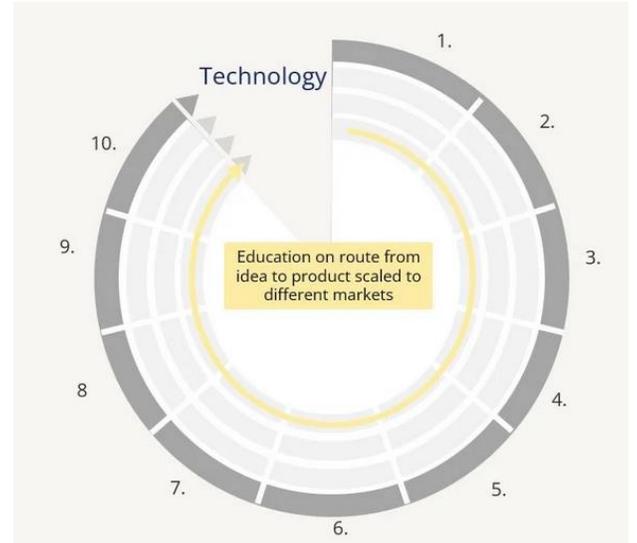
Le « continuum de valeurs » de la médecine personnalisée comprenant les acteurs clés et les aspects primordiaux.



**Fast Track Call**  
Validation niveau TRL3  
un approche médecine personnalisée



**Venture Creator**  
Programme d'apprentissage par la pratique pour la médecine personnalisée





## Pharmacogenomic Strategies for Personalised Medicine (PGxPM2025)

### Eligibilité

Au moins 3 partenaires de 3 pays différents participants

Maximum 6 partenaires (pas plus de 2 partenaires d'une même agence subventionnaire)

Possibilité de 7 partenaires si le consortium intègre un 3ème partenaire du même pays

### Financement par l'ANR

Aide allouée maximum sur 36 mois: 280 000 € par partenaire ; 330 000 € pour un coordinateur

### Les pays participants:

Allemagne, Autriche,  
Belgique, Danemark,  
Espagne, Estonie,  
Finlande, France, Grèce,  
Hongrie, Islande, Israël,  
Irlande, Italie, Lettonie,  
Lituanie, Luxembourg,  
Norvège, Pologne,  
Portugal, République  
tchèque, Suède, et  
Turquie



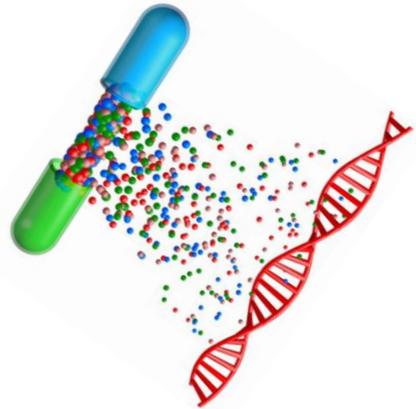
Projets EP PerMed financés 2024

4,6 M€ (incluant co-financement de la CE)

**Fonds ANR prévus pour l'édition 2025**

3,5 M€

# Pharmacogenomic Strategies for Personalised Medicine (PGxPM2025)



Lancement de l'appel: **mi-décembre 2024**

Journée d'information: **09 janvier 2025**

**Dates de clôture:**

**Etape 1 : 18/02/2025, 14 h 00 (CET)**

**Etape 2 : 17/06/2025, 14 h 00 (CEST)**

## **EP PerMed Joint Call Secretariat (JCS) 2025**

The German Aerospace Center e.V. –  
Project Management Agency, (DLR-PT)  
Heinrich-Konen-Straße 1, 53227 Bonn, GERMANY  
Alexandra Becker, Katja Kuhlmann  
Phone: +49 (0) 228 3821 2211  
[PerMed@dlr.de](mailto:PerMed@dlr.de)

## **Contact Régional/National**

Agence Nationale de la Recherche (ANR)  
86 rue Regnault, 75013 Paris, France  
Dr Monika Frenzel, Mylène Vaillancourt  
Tel: +33 1 73 54 83 32, +33 1 78 09 80 36  
[EPPerMed@agencerecherche.fr](mailto:EPPerMed@agencerecherche.fr)

# Les EP PerMed contacts

---



Co-funded by the  
European Union



**EP PerMed**  
European Partnership  
for Personalised Medicine

EP PerMed coordination : [EPerMed@dlr.de](mailto:EPerMed@dlr.de)

**ANR** WP2 “PM Research-related funding and support” : [EPerMed@anr.fr](mailto:EPerMed@anr.fr)

## Follow EP PerMed:

Website: [www.eppermed.eu](http://www.eppermed.eu)

LinkedIn : EP PerMed - the European Partnership for Personalised Medicine

**Newsletter:** <https://www.eppermed.eu/news-events/newsletter/>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# European partnership fostering a European Research Area for Health Research



Co-funded by the  
European Union



# Partnership Fostering a European Research Area for Health Research (ERA4Health)

## Objectifs spécifiques

- Soutenir la recherche médicale pertinente
- Améliorer l'utilisation des technologies de la santé existantes dans la pratique clinique
- Renforcer les capacités en particulier dans la conduite d'études cliniques initiées par les chercheurs à l'échelle Européenne
- Mettre en œuvre et faire progresser la pratique de la recherche et innovation responsable

## Budget pour la Phase 1

Pays membres + associés : **110 M€**  
CE: **30M€**

## Objectif budget pour la Phase 2

Pays membres + associés : **~270 M€**  
Max de la CE: **80 M€**

## Phase 1

- Financer la recherche dans les domaines prioritaires de la santé publique de la nutrition, les maladies cardiovasculaires et de la nanomédecine
- Etablir un cadre pour soutenir les études cliniques multinationales initiées par un chercheur appartenant au secteur public (IICSS)
- Durée: 3 ans débutée en Nov 2022

**4 AAPs lancés + AAP pilote sur les études cliniques**

## Phase 2

- AAP pour des projets de recherche dans les priorités de recherche (évolution possible)
- AAP pour les études cliniques multinationales initiées par un chercheur adressant les besoins en santé publique
- Durée: 9 ans/ Début attendu : Juin – Septembre 2025

## Les partenaires de la phase 1

### 37 Partners from 24 countries

- 19 membres de l'Union Européenne (AT, BE, CZ, DE, DK, EE, ES, FR, GR, HU, IE, IT, LT, LV, NL, NO, PL, PT, RO, SK)
- 3 pays associés à Horizon Europe (IL, NO, TR)
- 2 pays tiers (EG, TW)



# 5ème AAP - EffecTrial



Co-funded by the European Union

Favoriser les essais pragmatiques d'efficacité comparative dans les maladies non transmissibles

AAP adressé aux cliniciens  
**Pas de participation de l'ANR mais celle de la DGOS (budget 2M EUR)**  
Point de contact: [cecile.fragny@sante.gouv.fr](mailto:cecile.fragny@sante.gouv.fr)

## Dates importantes

Ouverture : 20 novembre 2024  
Clôture étape 1 : **28 janvier 2025, 16:00**  
Résultats étape 1 : 15 avril 2025  
Clôture étape 2 : **17 mai 2025** + droit de réponse 25 août – 5 septembre  
**Interview : 25 août – 5 septembre**  
Annonce des résultats : octobre 2025

## Webinar:

Organisé le 27 Novembre 14h30 – 16h30  
Possibilité de le revoir:  
<https://era4health.eu/calls/effectrial2025.php>

## Domaines d'intérêt :

- to support randomised, interventional and **pragmatic comparative-effectiveness multi-country Investigator-Initiated Clinical Studies (IICS)**.
- to encourage and enable **transnational collaboration** between clinical/public health research teams (from hospital/ public health, healthcare settings and other healthcare organisations) that conduct comparative-effectiveness multi-country IICS.

Proposals should address all the 4 following points :

1. Be a pragmatic comparative effectiveness trial, designed as randomised interventional trial.
2. Compare the use of currently approved healthcare interventions either to each other or to the current standard of care.
3. They shall consider healthcare interventions which could include but would not be limited to: diagnostic, screening, prevention and treatment interventions. The interventions can be pharmacological as well as non-pharmacological procedures like nutrition and/or lifestyle interventions, surgery, prognosis methods, use of medical devices, eHealth and digital interventions and other health interventions.
4. These interventions shall have high public relevance only in the fields of these specific diseases or conditions (that are of equal importance):
  - **Cardiovascular diseases**
  - **Metabolic disorders**
  - **Nutrition and lifestyle-related diseases**
  - **Non-communicable respiratory diseases**



Attention au mécanisme de financement

## Secrétariat de l'app

Institute of Health Carlos III  
Astrid Valencia Quiñónez / Sara García-Rodríguez  
[EffecTrial@isci.es](mailto:EffecTrial@isci.es)

## Contact national

DGOS  
Cécile Fragny:  
[cecile.fragny@sante.gouv.fr](mailto:cecile.fragny@sante.gouv.fr)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**anr** ©  
agence nationale  
de la recherche  
AU SERVICE DE LA SCIENCE

**Merci**

**Question?**

